

Association des parents d'élèves de l'école européenne de Bruxelles IV AISBL

Parents Association of the European School, Brussels IV Aisbl
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV Aisbl
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV Aisbl
Oudervereniging van de Europese School Brussel IV Aisbl
Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV AISBL
Asociația de părinți ai elevilor de la Școala Europeană Bruxelles IV AISBL



Bruxelles, le 12 mai 2017

Objet : Première notification pour l'Assemblée Générale - session extraordinaire - du lundi 26 juin 2017

Chers Représentants de section, Chers Représentants de classe, Chers Parents d'élèves,

Date de l'Assemblée Générale – session extraordinaire

Le Conseil d'administration de l'APEEE de Bruxelles IV a le plaisir de vous informer qu'en application de l'article 6 des statuts, une Assemblée Générale (session extraordinaire) aura lieu **le lundi 26 juin de 20h00 à 23h00** au Centre de Conférences Albert Borschette (CCAB), rue Froissart 36, 1040 Bruxelles. Nous vous indiquerons, en temps utile, si l'interprétation simultanée sera assurée. L'Assemblée Générale est convoquée en session extraordinaire afin de débattre et voter les nouveaux statuts pour l'association.

Procuration

Les Représentants de classe dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale (session extraordinaire) sont invités à donner leur procuration à l'aide du formulaire en pièce jointe ou téléchargeable sur le site web de l'APEEE. Une procuration sur Smartphone (non imprimée) ne sera pas acceptée.

Pré-enregistrement et documentation

Les membres seront convoqués à l'AG en session extraordinaire au plus tard le 12 juin 2017 et la convocation sera accompagnée d'un lien vers le site d'enregistrement. Compte tenu des difficultés rencontrées l'année dernière lors de l'envoi par mail de documents volumineux, l'article 6.9 des statuts sera appliqué. Au moment de l'envoi de la convocation, les documents qui doivent être examinés au cours de l'AG seront mis à disposition des membres en français et en anglais au secrétariat de l'APEEE. Ils seront publiés sur le site internet de l'Association, sans obligation légale de date de mise en ligne.

Avec nos meilleures salutations

Le Conseil d'administration de l'APEEE de Bruxelles IV